

Grand Conseil : session des 29 et 30 juin 2010

Elections judiciaires

La présidente de la commission judiciaire fait état des travaux de la commission : 56 personnes auditionnées, excellent niveau des dossiers, mais il fallait néanmoins choisir. Les critères : compétences professionnelles et expériences de vie, alliées à une répartition politique équilibrée. La liste retenue a été ratifiée à l'unanimité de la commission.

Le GC a suivi sans autres ces recommandations ; sont élus au 1^{er} tour :

Procureurs : Marc Rémy – Nathalie Guillaume-Gentil Gross – Jean-Paul Ros

Juges au tribunal d'instance à 100% : Bastien Sandoz – Muriel Barrelet – Noémie Helle – Aline Schmidt Noël – Nathalie Kocherhans

Juge au tribunal d'instance à 50 % ou 60% : Claire-Lise Mayor Aubert – Frédérique Currat Wyrsh – Shokraneh Habibi Amini

10.034 Pétition d'un groupe de femmes neuchâteloises: « Davantage d'accueil parascolaire »

Tous les groupes acceptent le classement de la pétition : le CEtat annonce qu'un projet de loi est sur le point d'être présenté et que celui inclut la participation des milieux économiques à hauteur de 10 millions.

10.140 Recommandation de la commission des pétitions et des grâces « Suite à donner à la résolution pour davantage d'accueil parascolaire » donne lieu à un débat houleux à cause d'un amendement PS qui demande de ne pas modifier les dispositions d'application pour permettre aux structures d'accueil d'avoir recours à des parents d'enfant travaillant à titre bénévole. Le PS rappelle que ce bénévolat concerne bien sûr toujours les femmes et estiment que tout travail mérite salaire. Le CEtat rappelle qu'il y a des exigences fédérales en matière de formation, et que le but est d'accueillir les enfants et non pas seulement de les garder. Il n'y a pas à alléger les dispositifs. La droite défend le bénévolat des mères et des grands-mères, notre gauche est divisée (!) et l'amendement est refusé par 64 voix contre 39. Au final, la recommandation est acceptée par 81 voix contre 12.

10.018 CPLN-CIFOM – transfert de filières – traitement des deux derniers postulats

> 10. 137 Postulat du groupe libéral-radical « Des transports publics adaptés à une politique cantonale de la formation post-obligatoire ». Le postulat demande une desserte à la demi-heure sur la ligne Neuchâtel – Le Locle. Un amendement Blaser demande la suppression de l'invitation faite au CE d'étudier aussi un transport par bus entre Neuchâtel/Place Pury – Le Locle : amendement accepté.

Le postulat est accepté quasi à l'unanimité prouvant une fois de plus que le GC souhaite un renforcement des horaires sur cette ligne. A bon entendeur !

> 10.138 Postulat du groupe Pop-Verts-Sol « Transports des apprentis et étudiants » demande des aménagements d'horaire et des possibilités d'aide au financement de transport pour les étudiants. Un amendement du CE demande la suppression de cette aide au financement. Amendement accepté par 59 voix contre 49 et postulat accepté par 82 voix contre 5.

DEC

10.016 Rapports d'information du CEtat et de la Commission des affaires extérieures sur la politique extérieure. Tous les groupes prennent en considération le rapport avec quelques nuances d'appréciation. Le CE insiste sur l'importance de la collaboration transfrontalière.

DEC

10.023 Rapports du CEtat et de la Commission de gestion et des finances à l'appui d'un projet de décret concernant le premier supplément au budget 2010 - Crédits supplémentaires 2010. Il s'agit d'ajustements budgétaires qui ne donnent pas lieu à discussion. Accepté sans opposition.

DEC

10.025 Rapport d'information du CEtat concernant la situation économique et financière et en réponse à la recommandation socialiste du 09.147 du 23 juin 2009 « mesures urgentes pour faire face à la crise et à ses conséquences pour le canton ». PS : état des lieux intéressant, mais manque de vision sur notre place économique. On s'interroge sur la position du CE quant à la révision de la LACI. On rappelle que la situation est très difficile et qu'il n'y a lieu de faire preuve d'aucun triomphalisme. Prise en considération sans enthousiasme, rapport trop factuel et sans vision d'avenir.

PLR : souligne que le RHT a été très utile aux entreprises ainsi que la prolongation des indemnités LACI.

CE : il se prononcera sur le référendum LACI quand celui-ci aura été déposé et il donne des chiffres inquiétants : 200 personnes arrivent à l'aide sociale chaque mois. On arrivera à 1200 personnes à la fin de l'année, si nous n'obtenons pas une 3^e prolongation des indemnités.

DEC

10.026 Rapports du CEtat et de la commission des affaires extérieures à l'appui d'un projet de décret sur la Convention sur la participation des parlements du 5 mars 2010. Tous les partis soulignent le rôle important joué par le canton de Neuchâtel dans ce processus (mise à disposition d'un juriste et d'une secrétaire). Neuchâtel est le 1^{er} canton à accepter le texte. L'enjeu est de taille ; tous les groupes interpellent le CE pour savoir si celui-ci est prêt à s'engager pour que le secrétariat administratif du bureau interparlementaire de coordination à créer prochainement soit à Neuchâtel. Le rapport est accepté à l'unanimité.

08.198 Rapport de la commission législative concernant le projet de loi de la commission de gestion et des finances du 4.11.2008 portant modification de la loi d'organisation du Grand Conseil - Information et investigation du Grand Conseil. UDC refuse une CEP permanente et n'admet pas de modifier les dispositions à l'égard de la CGF. PS s'interroge sur le sens de la CGF dans sa motion. Il s'agit d'une irritation de la CGF qui est à l'origine de ce projet de loi. Il refuse ce projet. Tout comme le PVS.

PLR moyennement favorable. Le CEtat n'est pas favorable.

Le président et le rapporteur de la CGF plaident pourtant en faveur du projet.

Le rapport est refusé par 70 voix contre 26.

10.031 Rapport de la commission législative à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC) - Information et financement du Grand Conseil. Soutien unanime au financement des travaux des commissions ! Le CEtat aussi ! Le rapport et la loi sont acceptés à l'unanimité.

09.155 Frais de scrutin Rapport de la commission législative concernant la projet de loi Marianne Ebel et Jacques Hainard 09.155 24.6.2009 portant modification de la loi sur les droits politiques (LDP)
UDC, PLR, PS refusent le projet de loi voulant réinstaurer la gratuité de l'envoi lors du vote par correspondance et le PVS le soutient.
Le rapport est accepté par 73 voix contre 17. Le projet est donc refusé.

10.130 Interpellation Fabien Fivaz. Le RUN fait-il encore partie des priorités du Conseil d'Etat ? La réponse écrite promise arrive à 09 h 30 !
La réponse appelle une discussion demandée par le PS ; celle-ci est acceptée par 55 voix 48.
Le PS commente la réponse et attend des explications sur le futur du RUN. Le représentant PVS se dit déçu de la réponse langue de bois. Le CEtat continue de soutenir le RUN ; mais cette affirmation ne sonne pas très juste.

10.144 Interpellation Laurent Debrot « Jardin botanique quel avenir ? »
Développement classique de défense du Jardin botanique et invitation au Conseiller d'Etat de visiter le jardin....

10.145 Interpellation Marie-France Monnier Douard « Herbicides : l'Etat est-il au courant des directives qu'il publie ? ». Développement rapide. Attente d'une réponse circonstanciée.

10.136 Recommandation des députés Verts et consorts « Tenue d'Etats généraux de la cohésion cantonale ». Cette recommandation n'est pas à relier aux affaires qui agitent la République actuellement... mais la cohésion cantonale est malade...
Développement classique mais solennel.
Le CE refuse de suivre cette recommandation.
Le PLR, vexé estime s'être fait piqué l'idée, après avoir été critiqué pour l'avoir eue un peu plus tôt....
Le PS est par contre favorable...L'UDC soutient et critique la position PLR...
On chipote sur la validité d'une « recommandation ».... La recevabilité de la recommandation est acceptée 68 voix contre 39.
La recommandation est acceptée par 68 voix contre 38

Motions avec clause d'urgence

10.142 Motion populaire d'un groupe de citoyens « Non à la prohibition totale, oui à la loi fédérale ». Urgence refusée à une majorité écrasante.

10.143 Motion du groupe UDC « Les Neuchâteloises et les Neuchâtelois pourront-ils destituer le Conseil d'État ? »

Urgence vaguement populiste combattue et très majoritairement refusée.

10.147 Motion du groupe UDC « Protection des femmes battues »

Urgence combattue et majoritairement refusée.

ATS /AL/30.6.10